



CC DU PAYS VERNOIS ET DU TERROIR DE LA TRUFFE (Siren : 200040616)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Vergt
Arrondissement	Périgueux
Département	Dordogne
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	01/01/2014
Date d'effet	01/01/2014

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Accord local
Nom du président	M. Thierry NARDOU

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	7, route de Périgueux
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	24380 Vergt
Téléphone	
Fax	
Courriel	
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	oui
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	8 994
-----------------------------	-------

Densité moyenne 26,46

Périmètre

Nombre total de communes membres : 20

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
24	Bourrou (212400618)	133
24	Breuilh (212400659)	270
24	Cendrieux (212400923)	615
24	Chalagnac (212400949)	422
24	Creysensac-et-Pissot (212401467)	259
24	Eglise-Neuve-de-Vergt (212401608)	501
24	Fouleix (212401905)	233
24	Grun-Bordas (212402085)	216
24	Lacropte (212402200)	663
24	Limeuil (212402408)	354
24	Paunat (212403182)	313
24	Saint-Alvère-Saint-Laurent, Les Bâtons (200055036)	1 077
24	Saint-Amand-de-Vergt (212403653)	254
24	Saint-Maime-de-Péreyrol (212404594)	284
24	Saint-Michel-de-Villadeix (212404685)	320
24	Saint-Paul-de-Serre (212404800)	270
24	Salon (212405187)	276
24	Trémolat (212405583)	602
24	Vergt (212405716)	1 670
24	Veyrines-de-Vergt (212405765)	262

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 26

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Assainissement non collectif CC PAYS VERNOIS : Etudes préalables et élaboration de schémas d'assainissement, contrôle et suivi de l'assainissement non collectif CC TERROIR DE LA TRUFFE : Assainissement autonome SPANC: -établissement de schémas directeurs assainissement -création et gestion du service de l'assainissement non collectif avec SIG - mise en place d'une délégation de service pour le service d'assainissement autonome : vidanges groupées
- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés
- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés Elimination et valorisation des déchets ménagers
- Autres actions environnementales CC PAYS VERNOIS : - Etudes et travaux d'entretien du lit et des berges sur les cours d'eau situés sur le territoire communautaire (liste annexée à l'arrêté) - Création, aménagement, entretien et valorisation de sentiers de randonnées et de leurs abords (petit patrimoine) - Sentier de la mémoire (camp de Durestal) Aménagement d'un plan d'eau sur le territoire de la commune de Saint Amand de Vergt

Sanitaires et social

- Action sociale

- *Création d'une maison de services d'aide à la personne - Aide à l'installation et au maintien de services de santé sur le territoire - Création et gestion d'un Relais d'Assistantes Maternelles*

- Centre intercommunal d'action sociale (CIAS)

Création et gestion d'un centre intercommunal d'action sociale (C.I.A.S.)

Développement et aménagement économique

- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique

- *Création aménagement et gestion de toutes les zones d'activités économiques. Toute action de développement économique reposant sur le soutien à la création, la transmission, la valorisation et le développement d'activités pérennes dans les secteurs de l'artisanat et du commerce, des PME-PMI, des services, de l'agriculture et la sylviculture, des nouvelles technologies de l'information et de la communication, du tourisme, sur la base d'une politique concertée de développement équilibré et homogène du territoire, sous réserve de la réglementation en vigueur (usines et ateliers relais, locaux destinés à accueillir des professionnels de santé).*

- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...)

Création, aménagement, gestion des zones d'activités économiques : -Lieux : secteurs Vergt - RD 8 - D 710 - R N21 ; -Superficie minimale : 2 ha-Choix d'activités non polluantes : artisans - PME - PMI - Professions libérales, agricoles et services. Soutien au développement économique du territoire communautaire, sous réserve de la réglementation en vigueur (usines et atelier relais, locaux destinés à accueillir des professionnels de santé) ; Maintien de commerces de proximité : création de multiples ruraux sur les communes membres, sur la base d'études économiques prospectives montrant la pérennité financière de ces structures ; Opération de Restructuration de l'Artisanat et du Commerce (ORAC) ; Utilisation des Nouvelles Techniques de l'Information et de la Communication (NTIC) pour la mise en réseau des acteurs locaux du territoire communautaire la mutualisation des ressources humaines, le partage des données et l'utilisation d'outils collaboratifs. Agriculture durable : réflexion pour le développement d'une agriculture durable et l'approvisionnement de restauration collective

Développement et aménagement social et culturel

- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements culturels, socioculturels, socio-éducatifs

Création d'équipements culturels d'intérêt communautaire (bibliothèque, salle de spectacle et atelier de création théâtrale).

- Etablissements scolaires

- *Création et travaux de rénovation des équipements scolaires (écoles primaires et maternelles, cantines) des communes membres avec harmonisation des moyens mis à disposition sur l'ensemble du périmètre (salles multi-média, bibliothèques, salles d'activités, équipements sportifs). - Création et aménagement des équipements périscolaires (centre de loisirs, crèche et halte garderie, maison des jeunes).*

- Activités péri-scolaires

Investissement, entretien et fonctionnement des activités périscolaires (classes de découverte, garderie de Saint-Laurent-des-Batons, activités sportives, sorties diverses)

- Activités culturelles ou socioculturelles

- Activités sportives

Coordination des écoles de sport- Animations sportives,

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

CC PAYS VERNOIS : Participation à l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de l'agglomération périgourdine

- Plans locaux d'urbanisme

CC PAYS VERNOIS : Elaboration, modification et révision des PLU

- Etudes et programmation

- Délivrance des autorisations d'occupation du sol (Permis de construire...) <i>CC PAYS VERNOIS : Elaborations et révision des cartes communales Instruction et délivrance des actes relatifs au droit du sol participation à la constitution de Pays et à la mise en oeuvre de la politique des Pays</i>
Voirie
- Création, aménagement, entretien de la voirie <i>CC PAYS VERNOIS: Création et aménagement de la voirie à caractère communautaire suivant l'application d'un schéma intercommunal définissant les champs et modalités d'intervention de la communauté (carte initiale annexée aux statuts, voies concernées) à l'exception toutefois pour les dites voies des portions situées à l'intérieur des limites de l'agglomération CC TERROIR TRUFFE : Acquisition de matériel, signalisation de police et de jalonnement sur la voirie communautaire, signalétique des lieux-dits directionnels sur la voirie communautaire, investissement et fonctionnement d'un local technique, création, aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire hors éclairage public et réseaux souterrains éventuels. Le réseau de voirie est établi après la législation à respecter, gestion de la voirie suite à la mise en place du schéma de voirie communautaire (investissement et fonctionnement), y compris les dépendances.</i>
- Signalisation
Développement touristique
- Tourisme <i>établissement d'un schéma directeur de circuits intra-muros et extra-muros pédestres, équestres et V.T.T, - promotion touristique de ces circuits et entretien,</i>
Logement et habitat
- Programme local de l'habitat <i>Actions compatibles avec le programme local de l'Habitat : Etudes et actions de coordination de l'offre et de la demande en matière de logements locatifs Conseil et aide aux personnes, pour la mise en oeuvre d'un programme d'habitat visant à répondre aux besoins en logements, neufs ou anciens et à assurer entre les communes une répartition équilibrée et diversifiée de l'offre de logements Aide au montage des dossiers présentés par les communes</i>
- Politique du logement social <i>Toutes actions de communication sur la thématique du logement social, en lien avec les professionnels du secteur (ADIL, CAUE, etc...) Etudes générales ou thématiques diverses sur le logement social Constitution de réserves foncières en vue de la réalisation de logements sociaux Participation au surcoût foncier du logement social en fonction des possibilités financières de la collectivité</i>
- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) <i>Mise en oeuvre des outils de programmation et d'études dans les domaines de l'habitat (OPAH, PIG, PLH, etc...)</i>
Autres
- Préfiguration et fonctionnement des Pays
- NTIC (Internet, câble...)
- Autres <i>Dans la limite de ses compétences et dans les conditions définies par convention entre la Communauté de Communes et les communes membres, la Communauté de Communes pourra exercer, pour le compte d'une ou de plusieurs communes, des études, des missions ou gestions de services. Cette intervention donnera lieu à une facturation spécifique, dans des conditions définies par convention. Harmonisation des règlements de cimetièrreCoordination foncière</i>

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
24	SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DE L ISLE (200043362)	SM fermé	56 918
24	SYNDICAT MIXTE PERIGORD NUMERIQUE (200045771)	SM ouvert	429 579
24	Syndicat mixte du Pays de l'Isle en Périgord (200060697)	SM fermé	145 724
24	SYNDICAT MIXTE DE GESTION DES DECHETS BASTIDES FORET BESSEDE (200040970)	SM fermé	62 187

24	S.M.C.T.O.M. DU CANTON DE VERGT (252403753)	SM fermé	7 385
----	---	----------	-------

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2016 - millésimée 2013)